

Aide soignant

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Aide-soignant
Aide-soignante
Aides-soignants
Aides-soignants / Aide-soignant
Auxiliaire-puéricultrice
Auxiliaires de puériculture
Auxiliaires de puériculture / Aide puéricultrice
Auxiliaires de puériculture / Auxiliaire puéricultrice
Aides-soignants / Aide diététique
Aides-soignants / Aide infirmier (non infirmier)
Aides-soignants / Aide panseur
Aides-soignants / Auxiliaire des services hospitaliers
Aides-soignants / Auxiliaire infirmier (non infirmier)
Aides-soignants / Commis agent hospitalier
Aides-soignants / Elève aide soignant

Codes

- **CITP88** : 5132 ; 5133
- **PCS-ESE 2003** : 526a ; 526c
- **ROME1999** : 24111
- **CITP2008** : 5321 ; 5322

DESCRIPTIF

L'aide soignant délivre les soins non médicaux aux patients hospitalisés, en établissement pour personnes dépendantes ou à domicile. Bien que travaillant sous la responsabilité d'un infirmier, il est responsable de ses actes .

Il aide à l'exécution des soins d'hygiène et de confort du malade (toilette, repas, lit...), vérifie la prise des médicaments et mesure certaines constantes physiologiques. Il participe à la prise en charge psychologique et au soutien du malade lors de soins non médicaux. Il est souvent l'intermédiaire entre le patient et l'infirmier en fournissant des informations précieuses sur l'état de la personne.

Il est le plus souvent salarié et parfois libéral.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

*En 2021 on dénombre **425 000** aides soignant(e)s

90% de femmes

69 200 ont moins de 30 ans, 76 500 ont plus de 55 ans

**48% travaillent en hôpital public, 12% en hôpital privé, 14% dans le secteur médico-social public, 20% dans le secteur médico-social privé, 4% autre secteur privé

Les 3/4 travaillent le samedi, les 2/3 le dimanche, un peu moins d'1/4 la nuit

23% travaillent à temps partiel, 9% plus de 40 heures par semaine

48% ont plus de 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise

Source: *DREES Méthodes N°15 juin 2024

** DARES Portraits statistiques des métiers 1982-2014

Formation professionnelle :

Age minimum : 17 ans.

- DPAS (Diplôme professionnel d'aide soignant) qui se prépare en un an. Le recrutement se fait sur concours et s'adresse aux titulaires du brevet des collèges, du CAP petite enfance ou d'un titre ou diplôme sanitaire et social niveau V, ou un niveau classe de première. Peuvent également se présenter les personnes justifiant d'une activité hospitalière d'au moins deux ans. Les titulaires du BEP sanitaire et social ou du BEPA services aux personnes sont dispensés de l'épreuve écrite.

- CAFAS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide Soignant) qui se prépare essentiellement dans le cadre de la promotion professionnelle des agents de service hospitalier (ASH).

Le niveau de formation augmente chez les jeunes (52% des moins de 30 ans ont un BEP).

- Le diplôme d'Aide Médico-Psychologique (AMP) permet d'exercer le métier d'aide soignant sous certaines conditions.

La formation est en partie commune avec celle d'aide-puéricultrice, ce qui facilite des passerelles entre les deux métiers en cours de carrière.

Evolution de carrière

A partir de trois ans d'ancienneté dans le métier ou en possession du BAC, possibilité de postuler à la formation d'infirmier diplômé d'état ,

Ce métier peut ouvrir à d'autres parcours, tels que les métiers d'aide médico-psychologique, d'auxiliaire de puériculture, d'auxiliaire de vie sociale, de secrétaire médicale ...




CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
établissement de soins	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	
					recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
maison de retraite 	virus				contrôler l'état vaccinal 
chambre de la maison de retraite	espace de travail inadapté à l'activité				
domicile de la personne aidée	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		
			stress aigu traumatique		
			état de stress post-traumatique 		
	espace de travail inadapté à l'activité				





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	non reconnaissance de l'activité par la hiérarchie				
salle de bain	- espace de travail avec sol glissant	installer des sols anti-dérapants			
		Nettoyer régulièrement les sols			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail inadapté à l'activité				
établissement psychiatrique	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à une personne agressive			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		
			stress aigu traumatique		
			état de stress post-traumatique 		
local technique pour soignant					
lieu de restauration : cuisine					

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
horaire variable 	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail de nuit 	travail de nuit >270h/an 				recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs postés et de nuit 
					recherche de troubles psychiatriques
					recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires
					recherche de troubles du sommeil
					recommandation pour la surveillance médico-professionnelles des femmes en travail de nuit
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		privilégier le volontariat			
		respecter les temps de repos (travail de nuit) 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur la chronobiologie 			
		conseiller en hygiène de vie en cas de travail en horaires décalés 			
			classement CIRC 2A (travail de nuit posté)		
			troubles du sommeil 		
			troubles de la vigilance 		
			facteur accidentogène		
			perturbation de la vie sociale		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail posté 	travail poste 3x8, 5x8 				recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs postés et de nuit 
					recherche de troubles psychiatriques
					recherche de troubles du sommeil
					recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires
					recommandation pour la surveillance médico-professionnelles des femmes en travail de nuit
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		privilégier le volontariat			
		respecter les temps de repos			
		informer sur la chronobiologie 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		conseiller en hygiène de vie en cas de travail en horaires décalés 			
			troubles du sommeil 		
			troubles de la vigilance 		
			facteur accidentogène		
			classement CIRC 2A (travail de nuit posté)		
			perturbation de la vie sociale		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
travail le week-end	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	nuisances liées au travail les dimanches et jours fériés	limiter le nombre de jours fériés travaillés par les salariés			
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
dépendance fonctionnelle ou hiérarchique	objectifs divergents et logiques différentes avec la hiérarchie 	informer sur le rôle des divers interlocuteurs			
		améliorer la communication et l'organisation			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			stress lié aux conflits d'objectifs		
			troubles névrotiques liés à un sentiment de dévalorisation		
	faible latitude de décision dans l'organisation de son travail				
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
contact avec des patients	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	humeur des patients générant une charge mentale particulière				recherche d'une souffrance psychique



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	situation avec les patients entraînant une charge psychoaffective				




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	non reconnaissance de l'activité par les patients	reconnaître l'activité			
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
travaux urgents impromptus	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	aléas à gérer générant une charge mentale particulière		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		
	multiplicité des tâches induisant une charge mentale				recherche des effets sur la santé décrits
		tenir le poste par roulement			
		faciliter la communication			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		renforcer l'autonomie en formant le salarié à sa tâche			
			anxiété généralisée		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilité, imprévisibilité de la charge de travail				
décalage entre les missions et les tâches réalisées	injonction paradoxale par la hiérarchie	définir les tâches			
amplitude horaire > 12 H	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		


Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
accueillir et informer le patient et sa famille	situation entraînant une charge mentale particulière 	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
identifier et alerter sur l'état de santé	confrontation à une situation d'urgence ou détresse vitale en milieu de soins	mettre en place des consignes adaptées	réaction aiguë à un facteur de stress		
aider l'infirmier à réaliser les soins					
dispenser des soins d'hygiène et de confort par l'aide-soignant	produit d'hygiène et cosmétique	porter des gants adaptés			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur l'allergie			
			rhinite allergique, sans précision		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			dermite irritante de contact		
			asthme à prédominance allergique		
			urticaire		
			RG 15		
	nuisances de l'aide soignant				établir la fiche de poste de l'aide soignant
		ordonnance de prévention - aide soignant			
	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche des effets sur la santé décrits
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		
donner le bain ou la douche	posture 				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
aider aux déplacements au lever et au coucher					
assurer les transferts des personnes à mobilité réduite	posture du corps entier				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
			arthropathies		





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	effort physique				recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			effets sur la santé cardiologiques		
dispenser les soins liés à l'alimentation	produit pour l'alimentation	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
assurer l'entretien de l'environnement immédiat de la personne et la réfection des lits	mouvement répétitif du membre supérieur	+alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
entretenir les matériels de soin	produits de stérilisation (cf produits)				
participer à la transmission des informations entre personnels					
participer aux consultations externes					
accueillir et accompagner les stagiaires					
participer à la stimulation cognitive des patients					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
réaliser des tâches non prévues mais effectuées selon l'usage	nuisances liées au glissement des tâches	se référer au référentiel d'activités de la profession			

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
outils d'aide à la manutention					
lit	lit non adapté	installer un lit médicalisé			
		former le personnel à l'utilisation des outils			
			facteur accidentogène		
fauteuil de malade					
chariot d'entretien					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chariot de repas	chariot inadapté	choisir du matériel de manutention adapté 			
		utiliser du matériel adapté à l'activité			
		entretenir le matériel			
		former le personnel à l'utilisation des outils			
			facteur accidentogène		
fauteuil roulant	effort de poussée et de traction				recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
					recherche des pathologies cardiaques et/ou vasculaires
		proposer une formation action PRAP 			
		choisir du matériel de manutention adapté 			





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			lésions traumatiques de l'épaule et du bras		
			lésions traumatiques de la cheville et du pied, autres et sans précision		
			accélération de la fréquence cardiaque		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
personnes malades, leurs familles	situation entraînant une charge psychoaffective		troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
malades contagieux	AGENTS BIOLOGIQUES PATHOGENES DES GROUPES 3 ET 4 (SIR) 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
				SIR agents biologiques des groupes 3 et 4 	
					contrôler l'état vaccinal 
		prévenir le risque biologique 			
		porter des EPI agents biologiques pathogènes 			
		informer l'employeur et le salarié sur les risques biologiques 			
patient agité	manque de respect dans la communication verbale	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		
			stress aigu traumatique		
			état de stress post-traumatique 		
personne atteinte de handicap	situation entraînant une charge émotionnelle				
	situation entraînant une charge psychologique				
personne en fin de vie	confrontation avec la souffrance et/ou la mort	favoriser l'analyse de la pratique, et les groupes de paroles			
		favoriser le travail en réseau			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
urines, selles	microorganismes en milieu de sante	Veiller à l'hygiène des mains			
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
			RG 40 (attention : liste limitative) 		
			RG 76 (attention : liste limitative) 		
			RG 80 (attention : liste limitative) 		
élèves	nuisances liées au travail d'encadrement				
	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
animaux de compagnie	morsure ou griffure	informer sur les spécificités des animaux	effets sur la santé infectieux		
			rage		
déchets médicaux	virus				contrôler l'état vaccinal 
	AES				contrôler l'état vaccinal 
					recommandations pour la surveillance après AES 
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		utiliser des conteneurs à seringues			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
			maladies dues au VIH		
			hépatites virales		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	microorganismes en milieu de sante	Veiller à l'hygiène des mains			
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
			RG 40 (attention : liste limitative) 		
			RG 76 (attention : liste limitative) 		
			RG 80 (attention : liste limitative) 		
linge sale					
contact avec des malades déments	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			stress aigu traumatique		
			état de stress post-traumatique 		
produits de désinfection en milieu de soins	antiseptique, bactericide pour la peau (sauf SHA solutions hydro-alcooliques) 				recherche d'une pathologie cutanée et/ou muqueuse
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			dermatoses et eczémas		
			allergies cutanées		
			RG 65 		
	desinfectant 				recherche d'une allergie
					EFR
					recherche de syndrome psycho-organique

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					surveillance de l'état cutané
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI			
		conseils de prévention - protection cutanée 			
		informer sur l'allergie			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			maladies de l'appareil respiratoire		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			dermite irritante de contact		
			RG 43 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 65 		
			RG 66 (attention : liste limitative) 		
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
produits de nettoyage	produit lavage sol, mur, surface industrielle	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	detergent desinfectant pour locaux (sols, murs, surfaces) domestique et professionnel	éviter contact mains et visage			
		conseils de prévention - protection cutanée 			
		porter des gants adaptés			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dermite irritante de contact		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			brûlure et corrosion limitées à l'oeil et ses annexes		
produit de désinfection des mains	SHA (solutions hydro-alcooliques)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
blouse					
tenue de bloc opératoire					
gants en latex	protéine de latex 				recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		effectuer l'éviction totale dans l'environnement professionnel et domestique en cas d'allergie			
			urticaire de contact		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			rhinite allergique et vasomotrice		
			asthme à prédominance allergique		
			choc anaphylactique, sans précision		
			RG 95 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
gants en vinyle					
chaussures dédiées au travail					
masque de soins					
tablier imperméable					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des

médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme des facteurs de risques professionnels cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

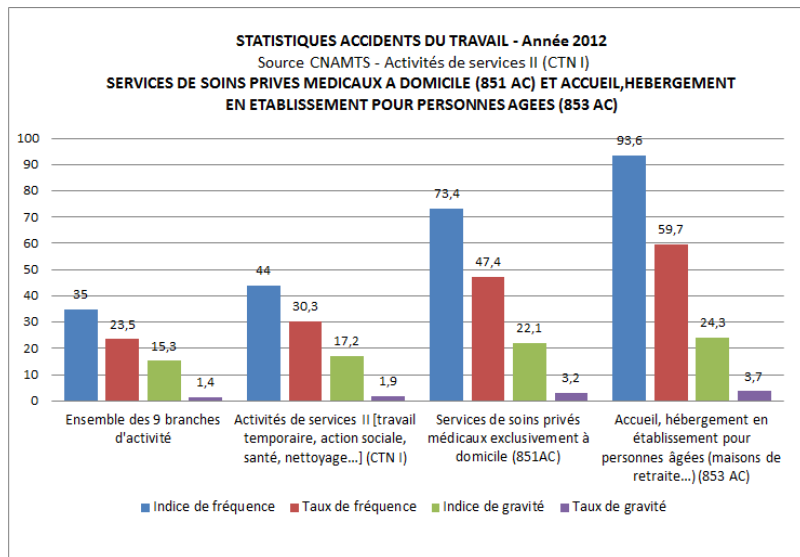
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°31 : Maladies professionnelles engendrées par les aminoglycosides, notamment la streptomycine, la néomycine et leurs sels**
- **Tableau n°38 : Maladies professionnelles engendrées par la chlorpromazine**
- **Tableau n°40 : Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certains mycobactéries atypiques : Mycobacterium avium intracellulare, Mycobacterium kansasii, Mycobacterium xenopi, Mycobacterium marinum, Mycobacterium fortuitum**
- **Tableau n°41 : Maladies engendrées par les bêta-lactamines (notamment pénicillines et leurs sels) et les céphalosporines**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique**
- **Tableau n°66 : Rhinites et asthmes professionnels**
- **Tableau n°66BIS : Pneumopathies d'hypersensibilité**
- **Tableau n°76 : Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile**
- **Tableau n°80 : Kératoconjunctivites virales**
- **Tableau n°95 : Affections professionnelles de mécanisme allergique provoquées par les protéines du latex (ou caoutchouc naturel)**

- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

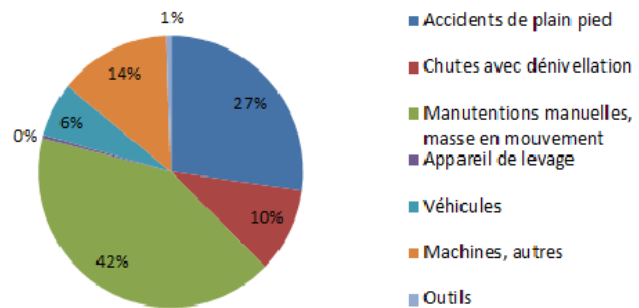
4. Statistiques accidents du travail année 2012 dans les "Services de soins privés médicaux exclusivement à domicile (851 AC) et Accueil, hébergement en établissement pour personnes âgées (853 AC) " dont font partie les AIDES-SOIGNANTS :



REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL

Année 2012 - Activités de services II (CTN I)

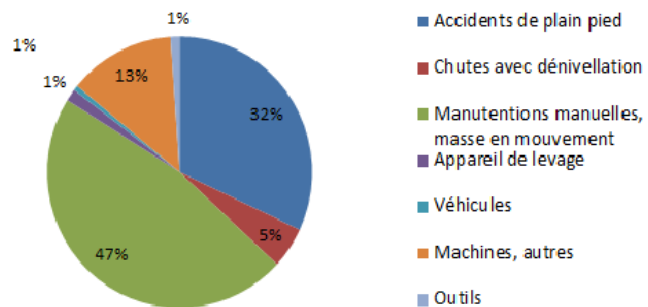
Services de soins privés médicaux exclusivement à domicile (851 AC) dont font partie les AIDE-SOIGNANTS



REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL

Année 2012 - Activités de services II (CTN I)

Accueil, hébergement en établissement pour personnes âgées (maisons de retraite...) (853 AC) dont font partie les AIDE-SOIGNANTS



Caractéristiques exceptionnelles

Un certain nombre d'aide soignants peuvent être amenés à travailler dans des établissements pénitentiaires, dans les établissements pour aide à l'enfance.

Glossaire métier

Lexique médical et paramédical.

Conclusions

L'exercice du métier d'aide soignant diffère selon qu'il s'exerce dans un établissement ou au domicile privé.

Sa caractéristique principale est sa relation privilégiée auprès de chaque patient de part la réalisation de soins d'hygiène et de confort, la prise en charge psychologique et la participation aux soins curatifs au sein d'un travail d'équipe.

Une nuisance importante étant la manutention de personnes, formations, moyens de prévention collective et individuelle doivent être mis en place.

Une évolution vers d'autres professions de santé (infirmier notamment) est possible mais parfois non souhaitée pour préserver cette proximité au patient.

Règlementation

- [Arrêté du 8 février 2007](#) modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant

- [Décret n° 2007-963 du 15 mai 2007](#) relatif aux conditions d'exercice des professions d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture et modifiant le code de la santé publique

- [Décret n° 2007-1301 du 31 août 2007](#) relatif aux diplômes d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'ambulancier et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires)

La VAE est réglementée par l'arrêté du [25 janvier 2005](#) relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme professionnel d'aide-soignant.

Références bibliographiques

ABITEBOUL D, LOLOM I, LAMONTAGNE F, PELISSIER F, TARANTOLA A, DESCAMPS J.M, BOUVET E. Risque d'exposition au sang parmi le personnel infirmier. Evolution 1990-2000. Documents pour le Médecin du Travail INRS, n° 96, 01.10.2003, pp. 441-446.

BAFFOY-FAYARD N, GERMAIN J-M, FARRET D, MAUGAT S, GOLLIOT F, ASTAGNEAU P. Hygiène des mains : résultats d'un audit dans le cadre d'une formation. Hygiènes 2002;n°5:pp. 337-344.

BARBAUD A. Dermatoses professionnelles du personnel soignant. La Revue du Praticien, vol. 52, n° 13, pp. 1425-1432.

BRASSEUR G. Activités de soins. Protéger aujourd'hui les métiers de demain. Travail et Sécurité, n° 646, 01.12.2004, pp. 21-36.

BUONO-MICHEL M, ORSIERE T, SARI-MINODIER I, BOTTA A. Surveillance biogénotoxicologique des infirmières manipulant des cytostatiques. Archives des Maladies Professionnelles, vol. 31, n° 3, 01.05.2000, pp. 148-155.

CHARTIER A.M, FABIN C, HAENTJENS C, RIMOUX C, TRIMBACH M. L'aide soignante : évaluation et prévention des risques. CAMIP 2001;n°3:pp. 317-326.

COMAN M - CHU MORVAN - BREST ; Mémoire pour le diplôme d'attestation de formation spécialisée en médecine du travail : méthodologie de rédaction d'une fiche médico-professionnelle sur www.fmpcisme.org ; application au métier d'infirmier(e) , présenté et soutenu le 9 octobre 2006.

CREPY M.N. Dermatoses professionnelles aux antiseptiques et désinfectants. Documents pour le Médecin du Travail INRS, n° 85, 01.01.2001, pp. 83-90.

ERIKSEN W. Work factors as predictors of persistent fatigue : a prospective study of nurses'aides. Occup Environ Med 2006;vol. 63:pp. 428-434.

ERIKSEN W, BRUUSGAARD D, KNARDAHL S. Works factors as predictors of sickness absence attributed to airway infections ; a three month prospective study of nurses' aides. Occup Environ Med 2004;vol. 61:pp. 45-51.

ERIKSEN W, BRUUSGAARD D, KNARDAHL S. Works factors as predictors of intense or disabling mow back pain; a prospective study of nurses' aides. Occup Environ Med 2004;vol. 61:pp. 398-404.

ESTRYN-BEHAR M, BEN-BRIK E, LE NEZET O, ARBIEU A, BONNET N, FAYET C, LORIOL M, CAILLARD J.F. La situation des soignants des établissements publics et privés en France en 2002. Analyse des résultats de la première partie de l'étude PRESST-NEXT. Archives des Maladies Professionnelles, vol. 65, n° 5, 01.09.2004, pp. 413-437.

FALCY M, PILLIERE F. Cytotoxiques : évaluation des risques professionnels. Toxicologie-Pathologie professionnelle 2005;n°16:pp. 1-10.

FAVIER B, LATOUR J.F, ARDIET C, VOLOCH A. Evaluation de la contamination des gants et des mains du personnel infirmier avant et après formation à la manipulation des anticancéreux. Archives des Maladies Professionnelles, vol. 63, n° 1, 01.02.2002, pp. 20-24

GOGNON O, DELGOULET C, MARQUIE J.C. Age, contrainte de travail et changements de postes : le cas des infirmières. Le Travail Humain, vol. 67, n° 2, 01.04.2004, pp. 115-133.

GILLES L, FAVIER B, LOMBARD I, ARDIET C, BOUFFERCHA R, GONDRAN C, PELLETIER A, ROUSSEL A, LATOUR J.F. Médicaments cytotoxiques : évaluation de l'impact de la purge des lignes de perfusion sur l'exposition du personnel infirmier. Archives des Maladies Professionnelles, vol. 65, n° 1, 2004, pp. 9-17.

INRS. Méthode d'analyse des manutentions manuelles destinée aux établissements et personnels de soins ED 862. 2001 100pages

LAMONTAGNE F, LOLOM I, TARANTOLA A, DESCAMPS J.M, BOUVER E, ABITEBOUL D. Evolution de l'incidence des accidents exposant au sang chez le personnel infirmier hospitalier en

France métropolitaine de 1990 à 2000 : impact des mesures préventives et rôle des matériels sécurisés. Hygiènes, vol. 11, n° 2, 01.05.2003, pp. 113-119.

LORIOU M. La fatigue, le stress et le travail émotionnel de l'infirmière. Revue Prévenir, n° 40, 01.01.2001, pp. 183-188.

MANUS J.M. L'infirmière de bloc opératoire... dans l'équipe chirurgicale. Coeur et Santé, n° 139, 01.09.2003, pp. 39-41.

MARIAGE A, SCHMITT-FOURRIER F. Rôle de la personnalité dans les stratégies de coping. Etude auprès de personnels soignants. Le travail humain 2006;vol.69, (n°1):pp. 1-24.

PERRAUT-SOLIVERES A. L'infirmière et la nuit. Sciences Humaines, n° 139, 01.06.2003, pp. 36-39.

REY M, MILLET Y, GAZAGIAN G, POYEN D, GELIN-FABRE C, PHILIP-JOET F. Rythme veille-sommeil chez les infirmières de nuit : comparaison entre période de repos et période d'activité.

T'hop-Travail Santé à l'Hôpital, n° 11, .1999, p. 15

RICHEZ J.P. Soins infirmiers à domicile. Former pour diminuer la charge physique et mentale des soignants. Travail et Sécurité, n° 608, 01.06.2001, pp. 41-42.

ROBERT E. Risque des perfusions d'antimitotiques pour les infirmières enceintes. Le Concours Médical, vol. 120, n° 20, 23.05.1998, p. 1434.

ROSENBERG N. Allergies respiratoires professionnelles chez le personnels de santé. RST 2012;132:77-92.

SAINT-LAURENT P, SARRAZIN D, PIK J.J, KADI Z. Evaluation des connaissances et pratiques des infirmières vis-à-vis du risque d'accident d'exposition au sang : résultats d'une enquête multicentrique en Picardie (2002). Hygiènes, n° 3, .2005, pp. 207-213.

ADRESSES UTILES

GERES 16 rue Henri huchard 75870 Paris cedex 18.

Fiche métier FMP issue de la **FMP Aide soignant** consultable sur <https://www.fmpresanse.fr>